

NOTE EXPLICATIVE

Assemblée générale extraordinaire d'ORES Assets

Celle-ci se déroulera le jeudi 14 décembre 2023 à 18h00 à LOUVAIN-LA-NEUVE, Avenue Jean Monnet, 2, en présentiel.

L'ordre du jour de cette AG est le suivant :

Point unique : Opération de scission partielle par absorption de l'AIESH afférente à la distribution d'énergie sur le territoire de la Ville de Couvin (sections communales de Boussu-en-Fagne, Couvin, Frasnes-Lez-Couvain, Mariembourg et Pétigny).